



COMMUNE DE BRIATEXTE
DECISION DU MAIRE
N° 2023-06-30-01

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
du TARN

Décision n° 2023-06-30-01
Date : 30 juin 2023
Domaine : Marché public

Objet : Attribution du marché public – Création d'un terrain de Foot à 5

Vu le code de la commande publique.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 20/06/2023.

Le Maire de Briatexte,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 juin 2023 relative à la délégation consentie en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

DECIDE :

- ✓ Article 1 : De signer le marché public suivant :
 - **Programme : Création d'un terrain de Foot à 5.**
 - Prestataire : CAMMA Sport et jeux.
 - Montant du marché : 80 897.00 € HT.

- ✓ Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Fait à Briatexte, le 30 juin 2023

Le Maire,
Alain GLADE

